



Avec le Comité de Jumelage
Carnac - Illertissen

Ski en Bavière !



Du 10 au 19 février 2023

Départ de Carnac le 10 au soir,
Départ d'Illertissen le 18, arrivée le 19 à Carnac vers midi.

Échange culturel et sportif de 1 semaine

comprenant : transport, hébergement en
famille, cours de ski, location de matériels,
remontées mécaniques, visites, ...

Accueil du correspondant allemand
fin août 2023**



Pour 200 €*
(Payable en 3 fois)
Offrez à vos enfants ou petits-
enfants âgés de 13 à 18 ans
un séjour à l'étranger !

*Offre réservée aux enfants de Carnac,
Plouharnel et La Trinité. Le séjour
s'élève à 220 euros pour les autres
enfants.

**Le tarif est doublé pour les familles
ne pouvant pas accueillir un jeune
bavarois fin août 2023



Bulletin d'inscription :

(date limite d'inscription : 31 décembre 2022)

Nom : Prénom : Né(e) le : N° tél : e-mail :

Adresse :

Etablissement scolaire : Classe :

Langues étudiées :

Anglais Allemand Espagnol Italien Autre

Je soussigné..... responsable de l'enfant m'engage :

- à régler la somme de **200 euros à l'inscription*** ou en trois fois (soit 80 euros à l'inscription, 80 euros en décembre 2022 et le solde avant le 3 février 2023),
- à régler la somme de **220 euros à l'inscription*** ou en trois fois (soit 100 euros à l'inscription, 60 euros en décembre 2022 et le solde avant le 3 février 2023).
- à être à jour de ma cotisation à l'association du Comité de Jumelage Carnac-Illertissen,
- à recevoir un jeune d'Illertissen du **fin août 2023** en échange de l'accueil qui aura été réservé à mon enfant en février 2023.

Si, pour une raison majeure, il m'est impossible de respecter ce dernier engagement, je verserai au comité de jumelage la somme de 400 euros pour les enfants de Carnac, Plouharnel et la Trinité ou 440 euros pour les enfants des autres communes.

Fait à

le :

Signature :

Bulletin à adresser à :

Annie Lejeune, 7, impasse des Trois Pierres – 56340 - Carnac
e-mail : jumelageillertissen@orange.fr – 02 97 52 65 79

** Condition d'inscription : être âgé de 13 à 18 ans.

Le comité se réserve le droit, en cas de surnombre exceptionnel, de privilégier les jeunes de Carnac.